

**PORTAIL FAMILLES**  
**RESERVATIONS DES VACANCES SCOLAIRES**  
**2020 – 2021**

DATE DE VACANCES SCOLAIRES	OUVERTURE DE L'ACM	PERIODE DE RESERVATION
TOUSSAINT 2020	Du 19 au 30 Octobre 2020	Du 24 Août au 03 Octobre 2020
NOEL 2020	Du 28 au 31 Décembre 2020 Pas de garderie le soir du 31 Décembre Fermeture du 21 au 24 Décembre 2020	Du 24 Août au 04 Décembre 2020
HIVER 2021	Du 22 Février au 05 Mars 2021	Du 28 Décembre 2020 au 05 Février 2021
PRINTEMPS 2021	Du 26 Avril au 07 Mai 2021	Du 28 Décembre au 07 Avril 2021

Nous vous informons que les accueils collectifs de mineurs sont soumis à la réglementation Jeunesse et Sports et donc un nombre de places limité par tranches d'âges.

***Rappel des critères d'inscription.***

1. Résider sur la commune de Marchiennes
2. Travailler conjointement
3. Les inscriptions seront validées en fonction du positionnement du portail famille et des taux d'encadrement.
4. **Les enfants extérieurs** seront acceptés en fonction des places disponibles (Priorité aux enfants Marchiennois).

- être propre et capable de manger seul,
- Etre inscrits sur le portail familles

Merci pour votre collaboration et votre compréhension.

**Le Service Enseignement Animation Jeunesse**

**03 27 92 90 67**

Sylvie BOULNOIS, Responsable du service EAJ - Valérie JOLY, Adjointe à la Responsable et Directrice de l'ACM - Mathieu COUCHY, Directeur Adjoint de l'ACM

**Mail : [eaj@marchiennes.fr](mailto:eaj@marchiennes.fr)**

Toute correspondance est à adresser à :

Monsieur le Maire- Hôtel de Ville- Place Gambetta – 59870 MARCHIENNES

☎ 03 27 92 90 67

[eaj@marchiennes.fr](mailto:eaj@marchiennes.fr)